

# MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN COMPLEXE SPORTIF (PADEL) EQUIPÉ D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Ville de La Ferté-Bernard

11/10/2024

## Vos Contacts privilégiés :

*Kévin AUBRY (Dirigeant)*  
06.99.27.12.85  
kaubry@seeyousun.fr

*Aksel PERRON (Chargé d'étude)*  
02.30.04.08.65  
aperron@seeyousun.fr

*Paul Houëdry (Chargé de développement)*  
06.82.36.52.10  
phouedry@seeyousun.fr



## Table des matières

<b>1. Objet du dossier .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Présentation des acteurs et références.....</b>	<b>4</b>
a) Présentation des acteurs.....	4
SEE YOU SUN .....	4
YELLO PADEL .....	8
LE MANS SUN.....	9
b) Structuration juridique de l'opération : .....	10
c) Présentation de l'équipe projet.....	10
d) Réunion et communication <i>du projet</i> .....	11
<b>3. Le Site de La Ferté-Bernard.....</b>	<b>12</b>
<b>4. Le projet de complexe sportif proposé par See You Sun à la ville de La Ferté-Bernard</b>	<b>13</b>
a) Dimensionnement et calepinage des ombrières.....	13
b) Matériel envisagé.....	14
<i>Bâtiment</i> .....	14
<i>Terrain de padel</i> .....	15
<i>Eclairage des terrains</i> : .....	15
<i>Modules photovoltaïques</i> : .....	16
<i>Onduleurs</i> : .....	16
<i>Gestion des eaux de pluie</i> : .....	16
<b>5. Modèle juridique du projet.....</b>	<b>17</b>
<b>6. Financement .....</b>	<b>18</b>
c) LE MANS SUN .....	18
d) YELLO PADEL .....	19
<b>7. Chronologie du projet envisagé .....</b>	<b>19</b>
<b>8. Proposition technique et financière .....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 1 : Organigramme / Organisation de l'entreprise.....</b>	<b>22</b>

## 1. Objet du dossier

Dans un contexte climatique et réglementaire évoluant rapidement, la Société See You Sun s'est donnée pour mission d'accompagner les collectivités locales dans leur transition énergétique.

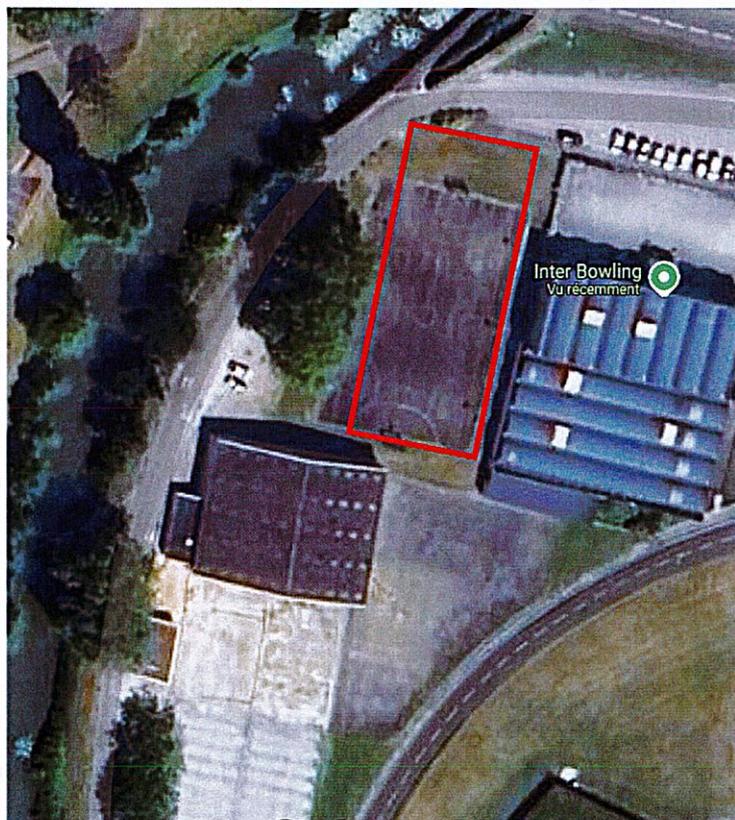
Effectivement, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'échelle des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ainsi que les labels Cit'ergie et Territoires à énergie positive (TEPOS), sont des émanations directes de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTEPCV).

L'objectif national d'ici 2030 est que 30% de la consommation finale d'énergie soit renouvelable.

Le présent dossier a pour but de manifester l'intérêt que porte le groupement composé des sociétés YELLO PADEL et LE MANS SUN, à développer, construire, financer et installer un complexe sportif (4 pistes de padel + une zone de convivialité) équipé d'une centrale photovoltaïque de 535.5 kWc. Cet équipement sportif solarisé permet aux citoyens d'avoir un accès aux terrains de padel de proximité et de produire une énergie renouvelable pouvant être consommée en priorité par la collectivité ou les riverains.

Pour cela, nous vous sollicitons pour occuper temporairement la surface définie ci-dessous et appartenant à :

Terrain de tennis situés Av. du Général de Gaulle, 72400 La Ferté-Bernard.



## 2. Présentation des acteurs et références

---

### a) Présentation des acteurs



La société See You Sun, Société par Actions Simplifiées au capital de 471 016€, se positionne en tant que leader du segment des centrales solaires de proximité, notamment dans la réalisation de constructions métalliques photovoltaïques sur-mesure. Fondée en 2016, notre siège social est désormais établi au 4 avenue des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné.

See You Sun intervient activement dans le développement, la construction, le financement et la gestion des projets photovoltaïques. Notre concept novateur permet aux propriétaires d'espaces fonciers de profiter d'équipements sans aucun investissement initial.

Depuis 2016 (et précédemment depuis 2006 sous LANGA, devenue ENGIE), nous avons accompagné plus de 800 collectivités et de très nombreux acteurs privés qui ont pu bénéficier de la forte expertise de nos employés dans le domaine.

Nous offrons un éventail de services de proximité liés à ces projets d'aménagement, englobant la recharge pour véhicules électriques, la fourniture d'électricité au sein de communautés d'énergie en autoconsommation collective, la gestion de la mobilité douce à travers des espaces de stationnement et de recharge sécurisés, ainsi que la gestion d'un service de sport santé, incluant le fitness et le Padel.

À ce jour, plus de 1 000 centrales photovoltaïques ont été réalisées grâce à la méthode et à l'organisation de SEE YOU SUN, établissant notre réputation en tant que spécialiste verticalement intégré du développement à l'exploitation dans ce domaine spécifique.

Une expertise prononcée dans les domaines hydrologiques, géotechniques, génie civil, structures métalliques et électriques est cultivée en interne, nous permettant de concevoir l'ensemble d'un projet tout en collaborant avec des partenaires pour son exécution. Cette organisation est structurée en pôles de compétences.

See You Sun coordonne l'ensemble de ces opérations à partir de nos agences de proximité et de notre siège basé à Rennes (Ille-et-Vilaine). Notre modèle de développement repose sur une collaboration étroite avec les acteurs locaux, notamment les Sociétés d'Economie Mixte (SEM), qui sont des référents en énergie sur chacun des territoires.

Pour la réalisation de nos constructions, nous nous appuyons sur des partenaires qualifiés et spécialisés dans chaque domaine (béton, charpente, raccordement électrique, travaux de voirie, études diverses). Chaque pôle interagit en coordination avec les autres entités pour garantir la fluidité des tâches et maintenir un suivi efficace du planning établi.

Cette décomposition opérationnelle naturelle est construite de la manière suivante :

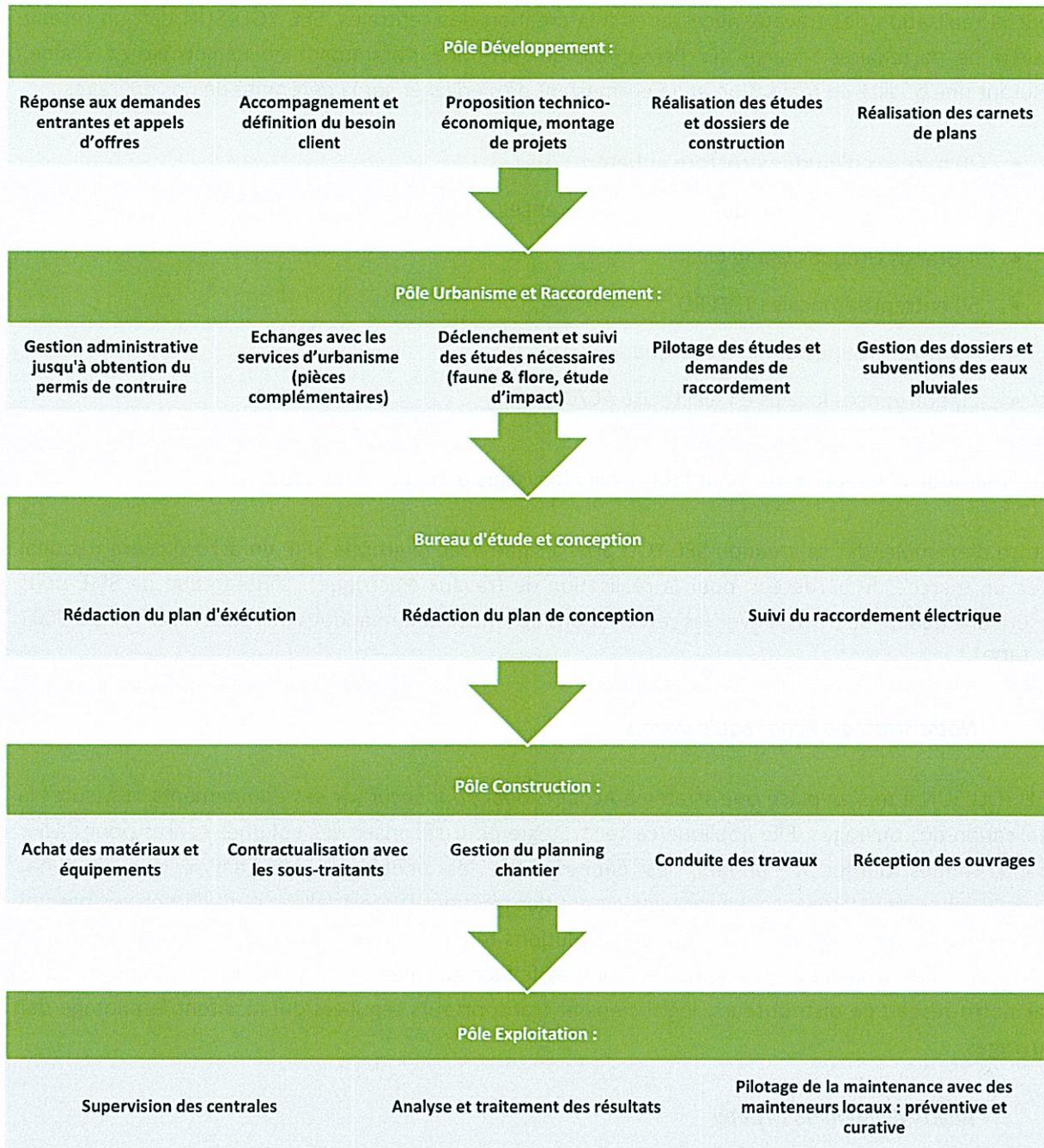


Tableau 1 : Organisation interne de SEE YOU SUN dans la réalisation de projets

### *Nos partenaires sous-traitants*

Pour la réalisation des travaux nécessaires à la création des centrales, SEE YOU SUN bâti un réseau majeur de partenaires répartis sur l'ensemble du territoire, notamment en Région Ile et Vilaine, assurant une qualité de réalisation et lui permettant de s'engager sur la pérennité de nos ouvrages :

- 20 bureaux d'études structure et béton
- 10 charpentiers métalliques répartis en France
- 4 Grands Groupes Génie Civil
- 50 entreprises locales TP/VRD
- 4 grands groupes Génie Electrique
- 20 entreprises locales en électricité AC/DC

Une multitude d'indépendants pour les finitions (paysagiste, bardeurs, soudeurs...)

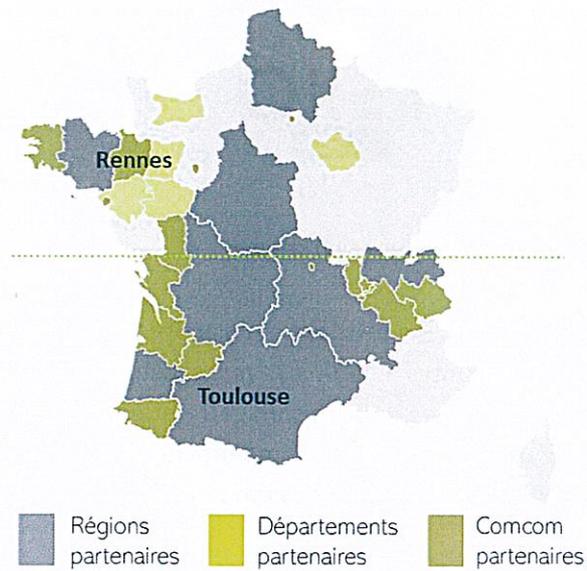
A titre d'exemple, dès sa création SEE YOU SUN a signé avec le groupe SPIE un accord cadre national avec un marché de bordereau pour la réalisation de travaux électriques. L'intégration de SPIE nous assure une qualité de travaux avec les certifications obtenues et demandées que sont l'AQPV, l'ISO 9001 et 14001.

### *Notre stratégie Achat Equipements*

SEE YOU SUN a mis en place une stratégie Achat Global pour sécuriser ses équipements et assurer la réalisation des ouvrages. Elle applique cette stratégie pour sécuriser des volumes cadres pour l'acier (6000 Tonnes d'acier à l'année), les panneaux et les onduleurs. Afin de tenir à jour nos approvisionnements, nous appliquons également des révisions trimestrielles pour adapter nos besoins au prix marché tout en restant attentif aux évolutions technologiques et réglementaires. Cela rend la conception des projets et son organisation plus agile face aux aléas du marché. Ce dispositif est porté par notre réseau de distributeurs, logisticiens et transporteurs réguliers qui facilitent le pilotage des ouvrages.

### *Rayon d'action du Groupe*

Le groupe See You Sun intervient sur la France entière en s'associant aux SEM, à l'échelon départemental ou régional. A ce jour, plus de 800 constructions sont finalisées ou en cours. See You Sun est contractant général et assure le pilotage et la coordination de l'ensemble des parties prenantes de ces projets.



### *Capacités financières*

See You Sun est accompagné par la caisse des dépôts et consignation qui détient 20,8% du capital de la société (avec Demeter). Avec des fonds propres de 80 millions d'euros, le groupe est structuré pour réussir son fort développement. See You Sun réalise 50 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé sur l'année 2023 et va réaliser 80 millions d'euros sur l'année 2024.

---



### *Le Padel en quelques mots : la réunion du tennis et du squash*

Ce sport attire de nombreux adeptes en raison de sa facilité d'apprentissage, de son aspect social, et de la combinaison unique d'éléments empruntés au tennis et au squash. La pratique en double encourage la convivialité, tandis que les courts entourés de parois en verre et en grillage ajoutent une dimension stratégique captivante. En offrant un équilibre entre compétitivité et accessibilité, le padel parvient à attirer un large public, contribuant ainsi à sa popularité grandissante.

### *La genèse du projet*

Avant tout, nous sommes partis d'un constat : la montée en puissance d'un nouveau sport venant tout droit du Mexique, mais encore très peu développé en France en raison des investissements importants nécessaires à la construction d'un complexe de Padel.

Une question se pose : comment démocratiser ce sport en réduisant le montant des investissements nécessaires ? Une réponse : YELLO PADEL.

Yello Padel est une filiale de See You Sun, et dédiée à la création des complexes de Padel couverts par des centrales photovoltaïques.

Yello Padel s'est donné pour mission de démocratiser la pratique du Padel en le rendant accessible aussi bien par le prix que par une présence géographique importante. Pour son développement, L'entreprise peut s'appuyer sur le modèle économique et financier de See You Sun, ainsi que sur l'expertise en création de terrain de sport de nos entreprises partenaires.

L'entreprise s'appuie également sur le savoir-faire de See You Sun et installe des centrales photovoltaïques au-dessus des terrains. Cela permet ainsi d'amortir plus rapidement le coût des investissements grâce à la revente de l'électricité produite (30% du coût des constructions Padel pris en charge par le solaire). D'autre part, à la suite de la signature d'une Autorisation d'Occupation Temporaire tripartite entre la collectivité, Yello Padel et la société de projet solaire, Yello Padel devient l'exploitant des terrains de padel pour une durée de 30 ans et reverse à ce titre un loyer au propriétaire.

### *Un modèle gagnant/gagnant*

Ce modèle permet à nos partenaires de récupérer un loyer (fixe + variable), tout en permettant aux habitants des alentours de profiter d'une nouvelle structure sportive, et ce sans aucun investissement, ni aucune charge pour la collectivité.

La réservation des terrains se fait de manière autonome via l'application Yello Padel, tout comme l'accès aux terrains grâce à un système de portes automatiques et de Qr-code. En outre, la structure est autonome en usage et énergie.

En tant qu'exploitant, Yello Padel prend en charges tous les coûts de maintenance ainsi que toute l'animation du site. Nous souhaitons développer une pratique inclusive du padel en mettant l'accent sur la pratique des jeunes et du sport santé. Et ce, en coordination avec les acteurs locaux pendant toute sa durée d'occupation (club de tennis local, associations sportives, écoles et entreprises de la commune).

Il est important de noter que chaque offre est étudiée et réalisée sur mesure pour répondre aux besoins et contraintes déterminés avec les collectivités. De plus, nos constructions prennent en compte les contraintes liées à l'environnement du site et respectent le cahier des charges de la Fédération Française de Tennis-Padel.

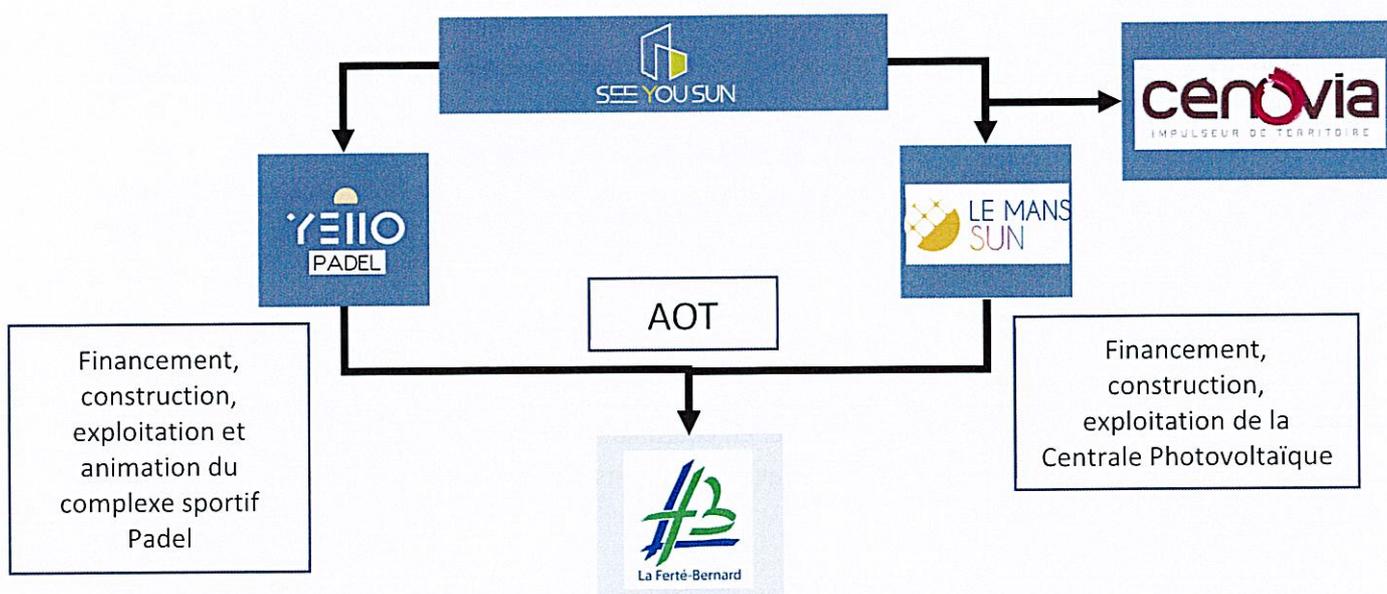


La société LE MANS SUN est la société de portage solaire qui est détenue à 51 % par la société See You Sun et à 49% par Cénovia. Il s'agit du véhicule d'investissement qui financera la centrale photovoltaïque.

Le modèle économique de LE MANS SUN consiste à investir dans les centrales photovoltaïques et à les financer grâce à la revente de l'électricité, en autoconsommation collective et/ou en revente à EDF obligation d'achat sur le réseau.

Cette mécanique permet d'assumer l'ensemble de l'investissement et de la gestion des infrastructures solaires durant toute l'autorisation d'occupation temporaire sans impact financier pour les propriétaires des sites.

b) Structuration juridique de l'opération :



c) Présentation de l'équipe projet

Pour assurer la réalisation du chantier dans les délais escomptés en prenant en compte l'ensemble des contraintes du projet, nous mettrons en place une équipe projet qui suivra la typologie suivante :

Désignation d'un Responsable de Développement, Aksel Perron, pour assurer la réponse aux différentes phases du projet et récupérer les différentes informations liées à la spécificité du projet. En phase réalisation, ce Responsable de développement cédera le pilotage opérationnel du projet au Responsable Construction, Aymeric LE GOALLER, qui possède l'expérience de la gestion de divers projets dans la région pour appréhender au mieux les problématiques spécifiques au lieu d'accueil et les relations avec nos partenaires locaux.

Désignation d'un Chef de Projet, Paul HOUËDRY, ayant les compétences techniques et administratives pour répondre aux sollicitations de la commune sur le suivi de chantier et la coordination du développement des projets sur le territoire national.

d) Réunion et communication *du projet*

En relation avec des représentants du site, une réunion de présentation auprès d'un comité d'utilisateurs, ou du club de tennis, peut être organisée si les représentants des sites en manifestent le besoin. Cette réunion doit permettre de transmettre des informations pratiques sur le déroulement des travaux (potentiellement couplée avec la réunion préparatoire de sécurité), mais également de communiquer sur la participation des communes à la transition énergétique et environnementale en mettant en avant les bénéfices de l'opération et le confort apporté aux espaces extérieurs.

Déployer une communication locale pour prévenir des désagréments engendrés participe aussi à augmenter l'acceptabilité sociale du projet et à diminuer la gêne temporaire sur les usages. Le calendrier des travaux et des interventions sera affiché sur site pour prévenir les clients de l'indisponibilité partielle ou complète du parking. Si les communes manifestent un intérêt pour la médiatisation du projet, des cérémonies d'inauguration peuvent voir le jour avec un déplacement physique d'un représentant de la maîtrise d'ouvrage pour augmenter la visibilité de cette démarche éco-responsable.

Votre interlocuteur privilégié tout au long du projet est Paul HOUËDRY (02.59.60.11.56 - phouedry@seeyousun).

### 3. Le Site de La Ferté-Bernard

Le site pour lequel See You Sun (LE MANS SUN & YELLO PADEL) souhaite manifester son intérêt est situé :

Nom du site	Adresse	Parcelle cadastrale
Stade Municipal du Pré du Château	Av. du Général de Gaulle, 72400 La Ferté-Bernard	000 / AP/ 0304



Plan de situation

#### 4. Le projet de complexe sportif proposé par See You Sun à la ville de La Ferté-Bernard

---

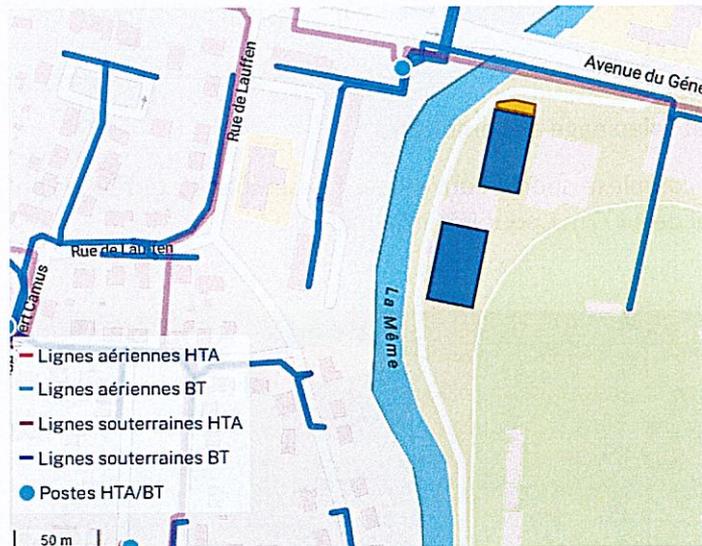
##### a) Dimensionnement et calepinage des ombrières

Le site peut accueillir 1 complexe sportif couvert sur l'ensemble du terrain et pour une dimension de 51.2m\*23m soit un total de 1177m<sup>2</sup> pour la partie padel.



Plan de calepinage

La puissance installée est de 535.5 kWc, soit l'équivalent de 1190 panneaux de 450 Wc de puissance unitaire.



### Plan de raccordement

Le raccordement au réseau est envisageable à partir de la ligne HTA passant à proximité du site, soit via le poste HTA/BT existant, soit via un nouveau.

#### b) Matériel envisagé

##### Bâtiment

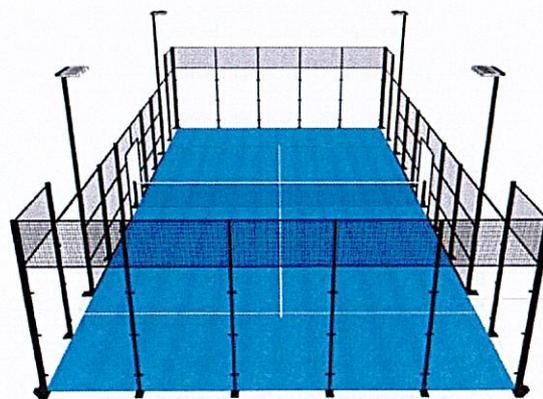
Le bâtiment qui sera construit est un bâtiment qui respectera la coupe ci-dessous, avec un faitage à 10 mètres de hauteur permettant de respecter les préconisations techniques maximales de la fédération française de tennis. Ce sont ainsi des profilés métalliques (IPE, HEA, Tubes carrés...) qui seront assemblés pour maintenir l'ensemble de la toiture conformément à la note de calcul (EUROCODES) qui sera réalisée et contrôlée par un bureau de contrôle (Socotec) :

Le bâtiment sera bardé sur la totalité des faces Nord et OUEST, et bardé à mi-hauteur sur les façades SUD et EST, pour garantir une qualité de jeu optimale en respectant au maximum le mix protection des intempéries/luminosité et les nuisances sonores.

Afin d'assurer une durabilité maximale du bâtiment, nous prévoyons une galvanisation à chaud de l'ensemble de la structure. Enfin, le bac acier en toiture sera un panneau sandwich qui permettra de conjuguer confort thermique et sonore de l'installation.

### Terrain de padel

Pour ce projet, nous souhaitons nous rapprocher d'acteurs expérimentés, référencés QUALI-SPORT. Les terrains installés répondront, en tous points, au cahier des charges de la fédération française de tennis, repris en annexe 6.



### Eclairage des terrains :

Les luminaires sont intégrés directement sur les poteaux des terrains.

La puissance des luminaires installés permettra de respecter une luminosité de 300 Lux moyen par mètre carré au-dessus du padel.



Modules photovoltaïques :

Sur ces ombrières, nous installerons des modules équipés de cellules monocristallines. Nous installons les produits majeurs du marché, issus des usines de fabrication des 3 leaders du marché (Longi, Trina ou Jinko) :

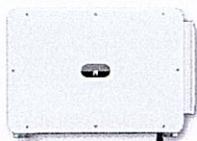


Les modules bénéficient :

- d'une garantie sur le matériel de 20 ans,
- d'une garantie de production d'électricité de 30 ans,
- d'un certificat PVCYCLE, assurant le recyclage en fin de vie.

Onduleurs :

SHUNZI001-110K-EL-1MT  
Smart String Inverter

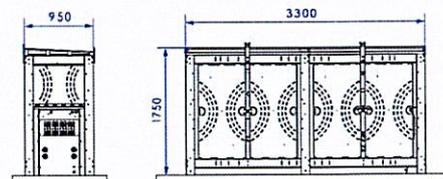
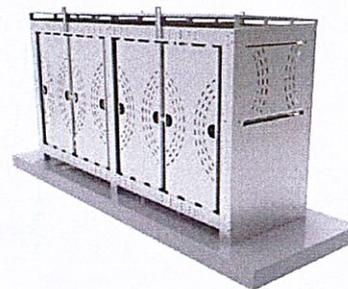


Les onduleurs permettent la conversion du courant continu en courant alternatif, propre à l'injection sur le réseau.

Les onduleurs installés sont des onduleurs de dernière génération, leur puissance dépendant de la puissance de l'installation PV.

Ces onduleurs sont installés dans des abris techniques préfabriqués appelés « Shelters », permettant de les protéger des intempéries et du public, tout en assurant une bonne ventilation. L'installation de ces shelters se fait sur une dalle en béton comprise dans l'offre. L'emprise au sol d'un shelter est de 1,5m<sup>2</sup> à 3m<sup>2</sup>, en fonction de la puissance de la centrale solaire. Son emplacement se situe à proximité de la centrale solaire (bâtiment ou ombrière), dans un petit espace délaissé, et au plus proche du point de raccordement de la centrale. **L'emplacement exact du Shelter sera défini en phase de construction, en concertation avec la mairie.**

Les onduleurs peuvent au besoin être installés dans des locaux techniques ventilés existants, si une demande spécifique est formulée de la part de la mairie.



La mise à la terre, comme tous les autres éléments électriques du système, devront répondre aux exigences du guide UTE C15-712.

Gestion des eaux de pluie :

Sur ce projet, nous installerons des gouttières en bas de pente des structures. La gestion en aval de ces gouttières sera à préciser avec vous en fonction des volontés propres au site (rétention avec noue et/ou tranchées drainantes, injection dans le réseau d'eaux pluviales, etc...).

## 5. Modèle juridique du projet

---

Afin de ne pas porter de risque de développement et d'exécution, pour nous et pour les collectivités, nous avons affiné le montage juridique de ces opérations avec le cabinet Lapuelle, spécialisé en droit public.

Vous trouverez ainsi en annexe de ce document, la note de cadrage des opérations précisant qu'afin d'être conforme à la réglementation CG3P, la procédure de manifestation d'intérêt spontanée est la plus adaptée pour solliciter une collectivité n'ayant pas exprimé sa volonté d'être maître d'ouvrage d'une infrastructure de ce type.

Ainsi, ce document est préparé avec l'objectif de vous manifester officiellement notre intérêt pour construire, financer, exploiter et animer un complexe sportif de padel incluant une centrale photovoltaïque sur le site précité.

Notre manifestation d'intérêt est effectuée par le groupement d'entreprises constitué de la société LE MANS SUN et de la société YELLO PADEL. Nous invitons donc la collectivité, après avoir effectué un appel à manifestation d'intérêt concurrent sur le projet global (portage global de l'opération d'un centre de padel incluant une centrale photovoltaïque), et en cas d'absence d'intérêt concurrent, à signer deux autorisations d'occupation temporaire de 30 années, entre la Ville de La Ferté-Bernard et YELLO PADEL d'une part, et la Ville de La Ferté-Bernard et LE MANS SUN d'autre part.

Ces AOT sont bien évidemment ouvertes à des ajustements si besoin mais respecte, en l'état, le partage des responsabilités entre les 2 ouvrages et les 2 acteurs exploitants concomitants, à savoir :

- Le développement, financement, construction, exploitation de la centrale photovoltaïque avec LE MANS SUN
- Le développement, financement, construction, exploitation et animation du complexe de Padel avec YELLO PADEL

Afin de bien encadrer les responsabilités, nous réaliserons un état descriptif de division en volumes qui définira les volumes qui seront sous la responsabilité de LE MANS SUN (fondations, poteaux, toiture) et les volumes qui seront sous la responsabilité de YELLO PADEL (aménagement intérieur des espaces : dalle béton, terrains de jeux et ensemble des aménagements intérieurs).

## 6. Financement

La pertinence économique de notre modèle réside dans le fait que le modèle économique du solaire permet d'absorber 30% du coût de construction du complexe sportif Padel. Ces 30% comprennent les fondations des poteaux (pas la dalle des terrains), l'ossature primaire, les pannes, le bac acier en sous-face et le raccordement électrique de l'ouvrage.

### c) LE MANS SUN

Le modèle économique de la centrale photovoltaïque consiste à financer l'ensemble de l'investissement et des coûts d'exploitation grâce à la revente de l'électricité produite.

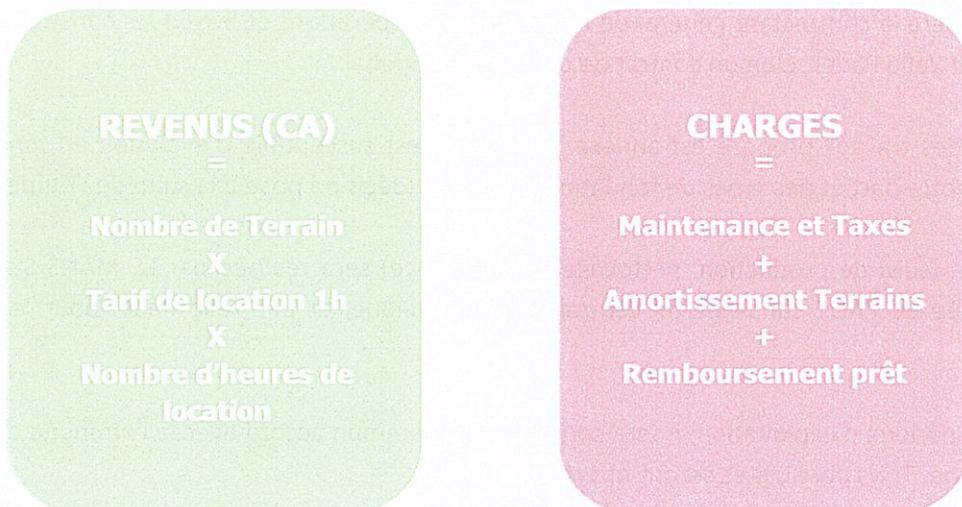
Voici le modèle d'affaires, très prévisible et sécurisé, d'une centrale photovoltaïque :



Nous mettons en place des crédits bancaires sur les centrales photovoltaïques auprès de banques locales (Crédit Agricole, Arkéa, Caisse d'Épargne, BPI...). Le crédit bancaire représente 85 à 90% du coût global de l'investissement photovoltaïque. La sécurisation très forte du modèle économique du photovoltaïque permet d'avoir un très bon accès au financement bancaire.

d) YELLO PADEL

Le modèle économique des terrains de padel vise à financer l'ensemble de l'investissement et des coûts d'exploitation grâce à la location des terrains de padel et à l'animation d'évènements ponctuels



Le financement des terrains sera effectué par nos partenaires bancaires et nos investisseurs de long terme, associés à nos côtés (caisse des dépôts et consignations notamment).

## 7. Chronologie du projet envisagé

A la suite de la présente manifestation d'intérêt spontanée de YELLO PADEL et LE MANS SUN, suivi d'une publication d'appel à manifestation d'intérêt concurrente, et après délibération de la commune autorisant la mise à disposition des emplacements présentés au chapitre 3 de ce document, la commune de La Ferté-Bernard, YELLO PADEL et LE MANS SUN signeront les autorisations d'occupation temporaire (AOT) du foncier concerné pour une durée de 30 ans. En parallèle, LE MANS SUN devra obtenir l'autorisation d'urbanisme du projet envisagé et purgera les recours avant de lancer toute construction.

Lorsque toutes les pièces administratives nécessaires seront réunies dont l'autorisation d'urbanisme et l'autorisation d'occupation temporaire, la demande de raccordement au réseau d'électricité sera réalisée auprès d'ENEDIS.

Ce projet s'intègre dans la catégorie des projets au guichet de basse tension, et nous permet de bénéficier d'un tarif d'obligation d'achat de l'électricité, fixé par arrêté ministériel. La date d'acceptation du dossier par ENEDIS (appelée t0) détermine le tarif d'achat de l'électricité pendant une durée de 20

ans. Ce tarif peut être révisé chaque trimestre, nous envisageons sur ce projet un tarif d'achat entre 11 et 12,5 c€/kWh.

Une fois le tarif d'achat validé, LE MANS SUN et Yello Padel pourront réaliser l'étude de sol qui déterminera les moyens à mettre en œuvre pour réaliser le complexe sportif.

Enfin, le chantier sera mis en sécurité et pourra commencer selon une planification qui sera validée à vos côtés.

See You Sun sera le contractant général de l'ensemble des opérations et livrera les constructions à LE MANS SUN et Yello Padel selon un contrat de construction global.

Le planning des travaux proposé est annexé. Ce dernier est susceptible d'évolution en fonction des attentes de votre part et des types de fondations réalisées (décision prise à la suite de l'étude de sol).

L'exploitation (suivi de production, nettoyage, maintenance) sera réalisée par LE MANS SUN durant toute la durée de l'AOT sur la partie centrale photovoltaïque, et par Yello Padel pour le reste du complexe.

À la fin de la période d'exploitation, il sera convenu d'un commun accord avec la commune du devenir de l'installation. Trois possibilités seront offertes :

- Récupérer sans voie d'accès la totalité du complexe (Terrains + centrale photovoltaïque) ;
- Proroger la AOT avec LE MANS SUN et Yello Padel après avoir redéfini les conditions de celle-ci ;
- Demander à LE MANS SUN et Yello Padel de déposer la/les centrale(s) existante(s) et de remettre en état les surfaces directement impactées (toitures, emplacement des poteaux d'ombrières et des auvents).

## 8. Proposition technique et financière

---

LE MANS SUN sera le maître d'ouvrage de la centrale photovoltaïque ainsi que son exploitant sur la durée de l'AOT. Tous les coûts de construction, d'exploitation, de maintenance de cette centrale seront à la charge de LE MANS SUN.

Yello Padel sera le maître d'ouvrage des aménagements sportifs ainsi que son exploitant sur la durée de l'AOT. Tous les coûts de construction, d'exploitation, de maintenance, d'animation de ces terrains de sport seront à la charge de Yello Padel.

En contrepartie de la mise à disposition des surfaces identifiées sur le site pour la construction de la centrale photovoltaïque, LE MANS SUN s'engage à verser une redevance annuelle de **100€/an + 0,5% du chiffre d'affaires généré par la centrale photovoltaïque.**

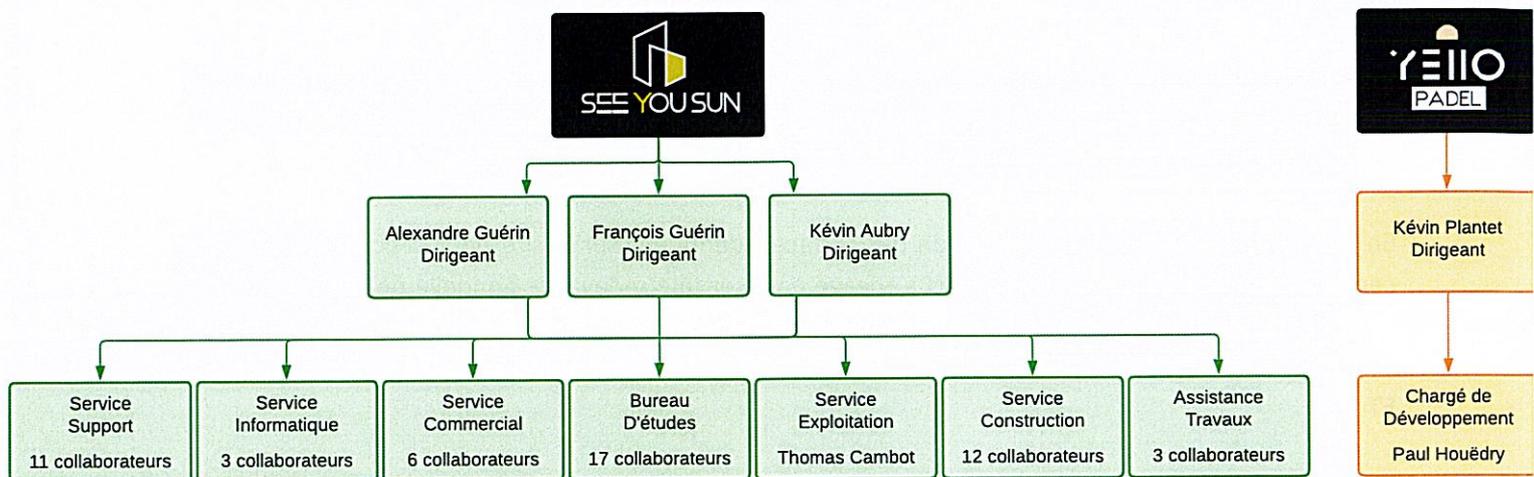
ET

En contrepartie de la mise à disposition des espaces aménagés à l'intérieur du bâtiment, Yello Padel s'engage à verser une redevance annuelle de **100€/an + 0,5% du chiffre d'affaires généré par l'exploitation des terrains de padel.**

En cas d'accord sur cette manifestation d'intérêt spontanée, la commune, Yello Padel et LE MANS SUN signeront une AOT d'une durée de 30 ans sur la base du modèle proposé en annexe.

## ANNEXE 1 : Organigramme / Organisation de l'entreprise

Aujourd'hui la société See You Sun est composé de 100 salariés répartis sur les fonctions suivantes :



## ANNEXE 3 : Exemple planning des constructions (excel joint)

## ANNEXE 4 : Modèle d'état descriptif en volume (Pdf joint)

## ANNEXE 5 : Note de cadrage juridique (Pdf joint)

## ANNEXE 6 : Cahier des charges de la FFT (Pdf joint)